

# DÉROULEMENT DU TEST VAE

Le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise, à travers son service Mvélo+, a le plaisir de proposer à vos habitants l'essai gratuit d'un vélo à assistance électrique (VAE) pour une durée de 1 mois. La présente brochure vous détaille le déroulé de ce test.

Un animateur Mvélo+ se rend dans votre commune pour prêter des VAE à 10 habitants. Un mois plus tard, l'animateur revient pour récupérer les vélos puis oriente et conseille les habitants selon leurs envies et besoins (location, achat d'un VAE...).

## AVANT LE JOUR J :

- La date du test est communiquée à la commune.
- La commune utilise le kit de communication fourni par Mvélo+ pour communiquer auprès de ses habitants sur le prêt gratuit de 10 vélos à assistance électrique pendant un mois.
- L'inscription des habitants se fait en ligne, via un QR code présent sur les visuels fournis par Mvélo+. Les personnes qui souhaitent s'inscrire mais qui ne sont pas à l'aise avec les outils numériques peuvent être accompagnées par le personnel de la mairie, formé par Mvélo+ si nécessaire.
- Les 10 premiers inscrits sont invités à récupérer leur VAE sur le lieu de rendez-vous convenu avec la commune, à l'heure et date fixées par Mvélo+.
- Les inscrits doivent fournir les pièces justificatives nécessaires à la finalisation de leur contrat le jour J : pièce d'identité, RIB (pour la caution de 1200 euros) et justificatif de domicile.

## LE JOUR J :

- A la date, l'heure et le lieu du rendez-vous fixé entre Mvélo+ et la commune, les inscrits se présentent pour récupérer leur VAE.
- L'agent Mvélo+ qui les accueille leur montre comment utiliser le VAE et ses antivols, leur explique les différents éléments et les réglages à contrôler sur le vélo ainsi que la procédure à suivre en cas de problème une fois la location engagée.
- Les contrats sont signés par les habitants inscrits.
- Les inscrits rentrent chez eux avec leur vélo prêté.

## 1 MOIS APRÈS :

- Les 10 testeurs sont rappelés pour venir rendre leur VAE au rendez-vous fixé avec Mvélo+.
- L'animateur Mvélo+ réalise un état des lieux de sortie du vélo et les éventuels éléments cassés sont facturés sur constatation.
- L'animateur échange avec les testeurs :  
Si la personne souhaite poursuivre sa location, il l'oriente vers une agence de location et lui fournit les tarifs et toutes les informations nécessaires.  
Si la personne souhaite acheter un vélo à assistance électrique, il le conseille en fonction de ses besoins et lui remet un guide pour bien choisir son VAE.
- Un questionnaire de satisfaction est remis à tous les testeurs afin de recueillir leurs impressions.